

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

<http://volmerangelesmines.fr/>



55 / Septembre 2018



RESTRICTIONS D'EAU : PROLONGATION DE L'ARRETE PREFECTORAL

Suite aux fortes chaleurs ayant entraîné une baisse générale des cours d'eau, la Moselle est placée en zone Alerte **jusqu'au 15 octobre 2018** par arrêté préfectoral. L'arrêté est visible sur les sites de la commune et de la préfecture de la Moselle.

Sont interdits:

- Le remplissage des piscines privées (sauf si chantier en cours),
- Le lavage des véhicules (sauf stations professionnelles),
- L'arrosage de 11h à 18h des pelouses et espaces verts publics et privés et des terrains de sport,
- L'arrosage de 11h à 18h des jardins et potagers. Arrosage manuel uniquement.

Le nettoyage des terrasses et façades, le lavage des voiries et trottoirs sont limités au strict nécessaire.

Ces interdictions s'appliquent, qu'il s'agisse d'eau provenant du réseau d'eau potable, de prélèvements dans le cours de la rivière ou de puits personnels.

INCIVILITÉS ROUTIÈRES

La vitesse.

La vitesse excessive est ressortie comme une préoccupation majeure lors des réunions de quartier. Des places de stationnement en quinconce ont été matérialisées et des « zones 30 » ont été mises en place dans la plupart des rues de la commune pour réduire la vitesse. Même si les statistiques démontrent que la majeure partie des usagers respecte les limitations, force est de constater que certains automobilistes et parfois même des volmerangeois ne se soucient pas de la sécurité. **Et si on levait le pied ?**

Les sens uniques.

Plusieurs sens uniques ont été mis en place dans la Commune afin de permettre le stationnement et la sécurité des piétons. Cela impose des contraintes aux riverains mais la signalisation doit être respectée. Des contraventions ont été dressées.

Les feux tricolores.

Que ce soit dans la rue des Prés, rue d'Ottange ou avenue de la Liberté, les feux tricolores en place ne sont pas toujours respectés. Là encore ces infractions peuvent être commises par des résidents de Volmerange.

C'est pourquoi, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le Code de la Route. Il en va de la sécurité de tous. Des contrôles en commun Gendarmerie Nationale/Police Municipale sont programmés pour la première quinzaine d'octobre et toutes les infractions constatées seront verbalisées.

BUREAU DE POSTE

Vous avez été nombreux à signer la pétition, relayée notamment par nos commerçants, contre la fermeture du bureau de Poste le samedi matin. Nous avons également sollicité l'aide de Madame Isabelle Rauch, députée de la neuvième circonscription de la Moselle.

Même si le bureau de Poste n'ouvrira plus le samedi matin, grâce à votre mobilisation et à l'intervention de Madame la Députée, la Poste restera ouverte **jusqu'à 18h30 le vendredi** à compter du 8 octobre prochain.

Le jeudi et le vendredi matin le bureau de Poste ouvrira de **10h** à 12h.

Restons mobilisés et vigilants !

PASSEPORT DU JEUNE CITOYEN

Le Passeport du Jeune Citoyen, mis en place par la commune de Volmerange les Mines, permet aux jeunes de Volmerange âgés de 8 à 15 ans de s'impliquer activement dans la vie de notre village.

Chaque jeune qui aura participé au moins à 5 actions ou manifestations recevra une récompense.

Le passeport du Jeune Citoyen 2018-2019 est disponible au secrétariat de la mairie.

FÊTE FORAINE

La fête foraine de Volmerange les Mines ouvrira ses portes **le samedi 13 octobre et tous les après-midi jusqu'au dimanche 21 octobre inclus**, sur la place Raymond Locatelli.

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la fête foraine **samedi 13 octobre à 14h30**.

Le marché hebdomadaire se tiendra les **mercredis 10 et 17 octobre, IMPASSE DU RUISSEAU de 13h30 à 16h30**. La circulation y sera interdite.

OPÉRATION « BRIOCHES DE L'AMITIÉ »

La réussite de l'opération repose sur les bénévoles. Comme chaque année nous revenons vers vous pour vous demander de consacrer un peu de temps aux personnes handicapées en participant à la vente de brioches au bénéfice du projet d'extension du FAM autistes (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Thionville Volkrange.

L'opération « Brioches de l'amitié » se déroulera le **samedi 6 octobre en matinée à partir de 10h00**.

Inscrivez-vous en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr avant le jeudi 4 octobre. Le rendez-vous est fixé sur le parking de la boulangerie.

RELÈVE DES COMPTEURS

ENEDIS et GRDF procéderont au relevé des compteurs du 28 septembre au 3 octobre. En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet (sites : www.enedis.fr pour l'électricité et www.grdf.fr/releve pour le gaz), par téléphone au 09 70 82 53 83 pour l'électricité et 09 69 39 97 45 pour le gaz ou par carte auto-relève.

INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURES DE VENT

Dans le cadre du projet éolien à l'étude sur les communes de Rochonvillers, Escherange et Volmerange les Mines, un mât de mesures de vent vient d'être installé sur la commune de Rochonvillers. L'objectif consiste à effectuer une campagne de mesure des vents ayant pour but de valider le potentiel éolien en termes de vitesse, de direction et de fréquence.

Le pylône, haut de 100 mètres, est ainsi installé pour une durée minimale de 36 mois en fonction de la qualité des données récoltées. A l'issue de la campagne de mesure, l'ensemble de la structure et des équipements sera démonté et le site remis en état.

INITIATION À LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE

Le premier cours niveau débutants aura lieu **le jeudi 27 septembre à 19h45** au Mille Club. Les inscriptions y seront prises.

THE DANSANT

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS convie les aînés âgés de 65 ans et plus à **un thé dansant le mardi 9 octobre de 14h à 18h** à la salle des fêtes. Il sera animé par Thierry Animations.

Pour y participer, vous devez vous inscrire en mairie **avant le samedi 6 octobre**. Nous vous prions de nous indiquer si nous devons venir vous chercher à domicile.

THEATRE "MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE"

Il est puceau et célibataire. Elle est sexy et prête à tout. ELLE faisait rêver tout le collège ... IL était la risée de tous. 15 ans plus tard, elle frappe à sa porte et chamboule le quotidien du vieux garçon...

Une histoire drôle et moderne, pleine de rebondissements piquants et hilarants, à découvrir **le vendredi 12 octobre à 20h** à la salle des fêtes !

Venez nombreux rire avec Delphine DENIS et Guillaume HOSY, les talentueux comédiens du Globe Théâtre.

Un événement organisé par le Comité Culturel Municipal. Entrée libre. Public à partir de 8 ans.

MON SANG POUR LES AUTRES

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peut se substituer aux produits sanguins. La mobilisation des donneurs est donc indispensable pour soigner chaque année un million de malades, notamment en cas d'hémorragies, de leucémies, de cancers et de maladies génétiques.

L'association pour le don du sang bénévole de Volmerange et environs organise une collecte le **mercredi 26 septembre** à la salle des fêtes de Volmerange de **15h30 à 19h**.

RÉFORME FISCALE CONTRIBUABLES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

- Vous avez reçu votre carte d'impôts et vous avez constaté des erreurs concernant votre classe d'impôts ?
- Vous avez répondu au courrier des impôts reçu en 2017 mais n'êtes pas sûr de l'option et du taux pour lequel vous avez opté ?
- Vous avez changé de situation durant la dernière année fiscale (mariage/PACS/naissance/divorce/acquisition immobilière) et souhaitez connaître l'impact de ces changements sur votre fiscalité ?
- Vous vous interrogez sur l'intérêt, voire l'obligation d'introduire une déclaration d'impôts au Luxembourg et souhaitez bénéficier de conseils ou d'aide ?
- Vous vous questionnez au sujet de la nouvelle réforme fiscale en vigueur au 1er janvier 2018 concernant les couples mariés non-résidents ?
- Vous désirez tout simplement bénéficier d'une analyse et de conseils éclairés pour réduire le montant de votre impôt au Luxembourg ?

Afin de répondre à vos interrogations, la commune de Volmerange-les-Mines organise en partenariat avec les Assurances Bastian une réunion d'informations à la salle des fêtes **le jeudi 27 septembre à 20h00**.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS PAR LA CCCE

Les demandes sont à faire avant **le jeudi 27 septembre** par téléphone auprès de l'accueil de la CCCE (03 82 82 05 60) ou par mail (accueil@cc-ce.com) pour un enlèvement **programmé le lundi 1er octobre dès 8h**. Les encombrants doivent être sortis au plus tôt le dimanche 30 septembre après 18h.

CHASSE

Les chasses en battues reprennent. La vigilance aux alentours des forêts doit être présente. Soyez prudent !

La prochaine battue aura lieu **le dimanche 21 octobre**.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.

LA COMMUNE VOUS INVITE...

Dimanche 7 octobre. Trente cinq ans après l'attentat du Drakkar qui causa la mort de 58 parachutistes français, une cérémonie du souvenir devant le monument aux morts rappellera à la mémoire collective la mort de ces hommes pour la paix au Liban le 23 octobre 1983. Rendez-vous à 9h30 place de la mairie. Avec la participation de l'Union Nationale des Parachutistes section 574.

CONCOURS DE DESSINS CARTE DE VŒUX

Afin de créer la traditionnelle carte de vœux, nous vous proposons de réaliser un ou plusieurs dessins colorés sur le thème de Noël ou de la Nouvelle Année. Si elles sont choisies, les plus belles créations pourront habiller notre carte de vœux 2019. N'oubliez pas d'inscrire les nom, prénom, âge et adresse de l'artiste avant de déposer vos œuvres à la mairie avant le 15 novembre. Le ou les gagnants seront récompensés !

La participation est gratuite et ouverte à tous les volmerangeoises et volmerangeois.

INFORMATIONS DIVERSES

- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **les mercredis 26 septembre et 17 octobre de 9h45 à 10h30**, place Raymond Locatelli.
 - **L'écrivain public** tient sa permanence **le mercredi matin de 9h à 11h**.
 - **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous**. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18
-